



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

VOL 07
18 FÉVRIER 2021

RAPPORT D'ÉTAPE

RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2020

**PROMOUVOIR UNE
INDUSTRIALISATION
INCLUSIVE ET DURABLE
À L'ÈRE DE L'ZLECAF**

**L'INTERVENTION DE
L'AUDA-NEPAD SUR
LE LIEU DE TRAVAIL
APPORTE UN
CHANGEMENT**

**INITIATIVE DE L'AUDA-NEPAD
POUR LES COMPÉTENCES
EN AFRIQUE**

**COMBLER LE FOSSÉ
NUTRITIONNEL : ÉTUDE
SUR LE COÛT DE LA FAIM
EN AFRIQUE (COHA)**





AUDA-NEPAD

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE



*L'Afrique que nous
voulons est clairement
visible à l'horizon
aujourd'hui plus que jamais.
Il en est de même pour le
chemin que nous allons
parcourir ensemble pour
y parvenir*

S.E. Monsieur
PAUL KAGAME
Président de la
République du Rwanda



Contenu

05 Santé

L'initiative d'Harmonisation de la Réglementation des Médicaments en Afrique (AMRH)²

16 Compétences et emploi

L'initiative 100.000 PME de AUDA-NEPAD

21 Nutrition

11ème édition de la Journée Africaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ADFNS)

27 Infrastructure

Atelier AUDA-NEPAD et Union du Maghreb Arabe sur les péages

40 Industrialisation

Le partenariat de l'initiative sur les systèmes alimentaires

49 Agriculture

Mise en œuvre du plan d'affaires du PDDAA pour 2017-2021

52 Énergies renouvelables

Accroître l'accès à l'énergie dans les centres de soins de santé primaires : Une porte d'entrée vers l'amélioration des niveaux de vie

52 Environnement

Développer les capacités des États Membres de l'UA en vue de la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement

Agriculture





L'initiative d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH)



L'initiative AMRH, plate-forme créée pour le renforcement des capacités de réglementation des produits médicaux sur le continent - par l'intermédiaire de l'Union Africaine (UA) et des Communautés Economiques Régionales reconnues - a joué un rôle clé en facilitant l'approbation de produits

médicaux de qualité, sûrs et efficaces pour les thérapies et vaccins COVID-19. Cela s'est fait par l'intermédiaire de ses Comités Techniques (CT) établis, à savoir le Forum Africain des Dispositifs Médicaux (AMDF) et le Forum Africain de réglementation des vaccins (AVAREF).

Le 31 Mars 2020, le comité technique du FAMD, dirigé par son président, le Dr Andrea Keyter et son vice-président, le Dr Paulyne Wairimu, ainsi que le secrétariat conjoint de l'AMRH - composé de l'Agence de Développement

de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - ont convoqué une réunion pour délibérer sur une réponse au COVID-19. La réunion a été convoquée en reconnaissance des défis auxquels les États Membres de l'Union Africaine étaient confrontés pour accéder aux informations sur les diagnostics in-vitro recommandés, les autres dispositifs médicaux et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour la surveillance et la gestion du COVID-19.

L'objectif de la réunion était de discuter et de fournir des recommandations sur la manière de relever les défis sur le continent Africain. A cette occasion, la création d'un groupe de travail du COVID-19 a été décidé dans le but principal de fournir des conseils et des recommandations techniques au comité technique de l'AMDF, puis au comité directeur (SC) de l'AMRH, y compris les Autorités Réglementaires Nationales (ARN).



Le 2 Avril 2020, l'AMDF a créé le groupe de travail COVID-19 composé d'experts des Autorités Nationales de Réglementation (ARN), de laboratoires, d'institutions de recherche, de la Société Africaine des Médicaments de Laboratoire (ASLM), des Centres Africains de contrôle des maladies (Afrique CDC) et d'experts de l'OMS. Au sein de la Task Force, quatre (4) groupes de travail distincts ont été créés pour traiter les quatre domaines clés suivants, notamment :

- une liste des tests de diagnostic commerciaux in vitro COVID-19;
- une liste de dispositifs médicaux et d'Équipements de Protection et de Prévention (EPP) sélectionnés utilisés dans la gestion du COVID-19;
- un ou plusieurs mécanismes permettant de recevoir des informations sur les tests de diagnostic falsifiés et de qualité inférieure et ;
- la préparation d'un document d'orientation sur la gestion des DIV et des dons de dispositifs médicaux pour COVID-19.

Les groupes de travail ont organisé des réunions virtuelles du 6 au 14 Avril 2020 et ont fourni un retour d'information à la Task Force AMDF le 14 Avril 2020. Les résultats/recommandations résultant de ces réunions étaient destinés à assister l'AUDA-NEPAD et la Commission de l'Union Africaine (CUA) à guider les États Membres de l'Union Africaine (UA) en matière d'approbation, d'importation, d'achat et de dons de produits médicaux du COVID-19 et de fournitures connexes.

Suivant les recommandations du groupe de travail, obtenus à l'issue des réunions mentionnées, le secrétariat conjoint de l'Harmonisation de la Réglementation des Médicaments en Afrique (AMRH) a travaillé avec le comité technique du Forum Africain des Dispositifs Médicaux (AMDF) pour mettre à jour la liste des tests de diagnostic COVID-19 et des dispositifs médicaux, y compris les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

L'objectif de la réunion était de discuter et de fournir des recommandations sur la manière de relever les défis sur le continent Africain.

Au cours des mois d'Août et de Septembre 2020, une nouvelle liste mise à jour contenant le nombre de tests de diagnostic in vitro du COVID-19 et de dispositifs médicaux autorisés par diverses juridictions pour une utilisation d'urgence pendant l'épidémie actuelle a été rendue publique. La liste comprenait, entre autres : une liste des dispositifs médicaux et de leurs fabricants, tels que les ensembles de perfusion pour les mesures pédiatriques, les réanimateurs, les laryngoscopes King Vision et les adaptateurs vidéo d'affichage, les ventilateurs, les appareils d'aspiration, les oxymètres de pouls,

les tubes endotrachéaux, les masques à oxygène. Plus de 300 produits ont été recommandés à ce jour.

A par les dispositifs médicaux, nous avons également une autre liste de fabricants nationaux couvrant l'Éthiopie, le Botswana, le Kenya et l'Afrique du Sud, tels que Healthcare Direct (K) Ltd, Dream Medical Company Ltd Revitalhealthcare (Epz) Ltd, Pristine Manufacturing Company Ltd, Everest Apparel (Ethiopia) S. C Biniam Mengistu Meskela Legetafo, Eben Global Resources Limited, Transerve Disc Technologies Limited, David

Pharmaceuticals Tlokweg (Eagle Medical Industries (Pty) Ltd.), Dichaba Consumer Electronics, Alcon Laboratories (Covid), Bring my South Africa, etc.

En outre, nous avons une liste de dispositifs médicaux du COVID-19 approuvés par les États Membres de l'IMDRF, notamment le ventilateur VG70, le ventilateur de soins intensifs, Stellar 150, Ventway Sparrow, le ventilateur d'urgence, le ventilateur de transport d'urgence, le masque facial, etc.



Photo crédit: AP Photo/Sylvain Cherkoui

Cadre d'autorisation d'urgence pour les vaccins du COVID-19

Le CT AVAREF a approuvé le cadre d'autorisation d'urgence pour les vaccins du COVID-19 visant à guider les Autorités Réglementaires Nationales Africaines (ARN) dans le processus d'inscription sur la liste des Utilisations d'Urgence (JUU) de l'OMS. Ce cadre aidera les pays à respecter les délais d'urgence pour l'examen réglementaire et l'approbation des vaccins du COVID-19. Le CT AVAREF prévoit d'organiser un examen réglementaire conjoint des vaccins par les ARN Africaines en vue d'accélérer l'autorisation d'urgence des ARN à un maximum de 14 jours. La Tanzanie, le Ghana, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud ont fourni des évaluateurs pour le processus d'examen conjoint de l'OMS.

Afin d'éliminer les obstacles réglementaires aux vaccins, l'AUDA-NEPAD, l'OMS et l'Afrique-CDC élaborent un cadre qui guidera les pays Africains sur une manière efficace et efficiente de faciliter l'approbation réglementaire. En outre, l'AUDA-NEPAD, par le biais du projet de surveillance intelligente de la sécurité de l'UA (AU-3S), travaille sur un cadre pour la surveillance de la sécurité des vaccins en consultation avec les ARN des pays.

L'intervention de l'AUDA-NEPAD sur le lieu de travail apporte un changement



L'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) a lancé avec succès une série de douze

sessions de formation liés à l'intervention dans le cadre du COVID-19 sur le lieu de travail pour tous les secteurs de l'économie dans le cadre de son intervention d'urgence du COVID-19.

Les sessions de formation ont eu lieu du 18 Mai 2020 au 10 Juillet 2020 avec plus de 2,158 participants provenant de 33 États Membres. Les sessions de formation ont été organisées en

partenariat avec la Commission de l'Union Africaine (CUA), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Communauté de Santé de l'Afrique Centrale et Australe (ECSA- HC), le Ministère de la Santé d'Afrique du Sud, l'Institut National de la Santé au Travail d'Afrique du Sud (NIOH) et OSH-Afrique.

Les sessions de formation se sont concentrées sur les implications et la gestion du COVID-19 sur le lieu de travail et sur le renforcement de la Sécurité et de la Santé au Travail (SST). Les impacts du COVID-19 sur le lieu de travail vont de l'augmentation des heures de travail

pour les travailleurs de la santé de première ligne, aux défis psychologiques associés aux changements dans la façon dont le travail est effectué, en passant par la hausse des coûts médicaux et la perte de salaire.

Sur les 12 sessions de formation, les plus suivies ont été "Epidémiologie et gestion du COVID-19 dans l'espace de travail", suivies de "Utilisation rationnelle des Équipements de Protection Individuelle (EPI) pendant le COVID-19", et "L'évaluations des risques sanitaires liés aux COVID-19".

Sur les 12 sessions de formation, les plus suivies ont été "Epidémiologie et gestion du COVID-19 dans l'espace de travail", suivies de "Utilisation rationnelle des Équipements de Protection Individuelle (EPI) pendant le COVID-19", et "L'évaluations des risques sanitaires liés aux COVID-19".

Réorienter la capacité industrielle Africaine vers les fournitures médicales essentielles



Le 13 Avril 2020, l'AUDA-NEPAD a organisé un webinaire relatif au COVID-19 sur le thème : "La capacité industrielle Africaine en matière de fournitures pharmaceutiques

et médicales critiques".

Le webinaire, organisé avec le soutien de la Fédération des fabricants Africains de produits pharmaceutiques, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque Africaine d'importation et d'exportation (Afreximbank) et d'autres partenaires concernés, a permis d'évaluer la situation actuelle et d'élaborer une stratégie visant à renforcer les capacités techniques et financières de l'industrie pharmaceutique et manufacturière locale. Ceci, pour leur permettre de fournir les produits médicaux essentiels dont ils ont tant besoin.

L'événement, qui a rassemblé des participants de 32 Pays Africains, 144 entreprises pharmaceutiques et de fournitures médicales locales, 45 organismes multilatéraux et agences de développement, 25 chercheurs, 24 fonctionnaires, 12 investisseurs et Institutions Financières de Développement (IFD), 15 ONG et organisations de la société civile et des représentants des médias, était le premier d'une série visant à garantir l'accès de l'Afrique aux produits es-

sentiels tout en assurant la viabilité du secteur pharmaceutique et manufacturier Africain.

Le 28 Avril 2020, l'Agence a organisé un deuxième webinaire sur le thème "Accès à un financement abordable pour la fabrication locale de produits pharmaceutiques et médicaux en Afrique". L'objectif de ce deuxième événement était d'identifier des stratégies susceptibles de faciliter l'accès aux financements publics et privés pour les fabricants locaux de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales sur le continent.

Entre autre, une attention particulière a été accordée aux critères applicables aux entreprises du secteur privé qui reçoivent des fonds d'investissement des IFD et à leurs rôles pour garantir l'accès au capital des petites et moyennes entreprises spécialisées dans les fournitures médicales dans le cadre du COVID-19.

Maintenir l'élan dans la lutte contre la tuberculose (TB) pendant la pandémie du COVID-19 en Afrique



L'AUDA-NEPAD a continué à fournir une assistance technique aux pays afin de renforcer la réponse du secteur de la santé à la tuberculose et aux maladies pulmonaires professionnelles.

Le projet SATBHSS (Southern Africa Tuberculosis and Health Systems Support) est l'un des projets mis en œuvre dans le cadre d'une approche régionale multisectorielle visant à soutenir ces efforts. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'AUDA-NEPAD, la Communauté de santé de l'Afrique de l'Est, Centrale et Australe (ECSA-HC), la Banque mondiale et les pays participants. Le projet SATBHSS vise à :

- *Améliorer la couverture et la qualité des services de lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires professionnelles;*
- *Renforcer la capacité régionale à gérer le fardeau de la tuberculose et des maladies pulmonaires professionnelles;*
- *Renforcer la préparation et la réponse aux épidémies au niveau national et transfrontalier.*

Le projet, qui est mis en œuvre au Lesotho, au Malawi, au Mozambique et en Zambie, met l'accent sur le déploiement d'un ensemble normalisé de services de santé au travail et de normes de sécurité minière dans les quatre pays. Pour y parvenir efficacement, des investissements ont été réalisés pour soutenir l'apprentissage et l'innovation au niveau régional.

À cet égard, les pays ont mené des études dans différents domaines de la santé et de la sécurité au travail, en vue de créer et de partager des connaissances régionales et de soutenir des politiques et des interventions fondées sur des données probantes. Les pays reçoivent, notamment, un appui pour entreprendre des réformes politiques et réglementaires, adopter des lignes directrices conformes aux normes internationales et aux meilleures pratiques, mettre en place des infrastructures et des ressources humaines dans des domaines ciblés.

L'AUDA-NEPAD soutient également la mise en œuvre du projet "Tuberculose dans les mines en Afrique Australe" (TIMS). Ce projet répond à la nécessité d'une réponse coordonnée au niveau régional à la tuberculose (TB) et aux maladies connexes parmi les travailleurs des mines, les anciens travailleurs des mines et leurs familles et communautés. Le programme, qui a débuté en janvier 2016, s'est concentré sur le développement des infrastructures, des processus et des systèmes dans le cadre d'une initiative régionale visant à

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), entre 2020 et 2025, on estime que 1,4 million de décès supplémentaires dus à la tuberculose pourraient être enregistrés comme conséquence directe de la pandémie du COVID-19.

lutter contre le fardeau de la tuberculose. Les pays participants sont : Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Mozambique, Tanzanie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

L'un des résultats de TIMS 2 comprend la création de Centres de Services de Santé au Travail (CSST) qui fournissent des services de lutte contre la tuberculose et d'autres services de santé au travail, principalement destinés aux anciens travailleurs des mines.

Les personnes atteintes de tuberculose et/ou de silicose et ayant travaillé dans les mines Sud-Africaines sont mises en relation avec le Bureau Médical de la Santé au Travail (MBOD) pour obtenir une indemnisation.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), entre 2020 et 2025, on estime que 1,4 million de décès supplémentaires dus à la tuberculose pourraient être enregistrés comme conséquence directe de la pandémie du COVID-19. Il est donc inévitable que les efforts de lutte contre la tuberculose soient renforcés pendant et après la pandémie du COVID-19.

Photo crédit: UNICEF/
UNI317699/



La participation communautaire aux soins de santé primaires à l'ère post-COVID-19



Photo crédit: UNDP Zambia/2020

L

L'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) a entrepris des efforts pour renforcer les soins

de santé primaires conformément à sa stratégie d'intervention du COVID-19. Les interventions du

projet s'appuient sur les mesures prises par les États Membres pour améliorer la participation des communautés aux soins de santé primaires.

Jusqu'à présent, les Pays Africains ont fait des progrès significatifs dans la lutte contre le COVID-19.

Les soins de santé primaires ont constitué une première ligne de défense et de réponse essentielle pour assurer la sécurité et la santé des personnes pendant la pandémie. Les prestataires de soins de santé primaires ont joué un rôle fondamental dans la plupart des pays Africains pour soutenir

l'éducation et la sensibilisation des communautés au COVID-19 et aux mesures visant à réduire la transmission. Ils ont également soutenu les efforts de recherche des contacts, le dépistage des membres de la communauté et l'orientation des cas suspects vers des tests.

Ces interventions ont été mises en œuvre au niveau communautaire en tenant compte de la dynamique sociale et économique, ce qui a permis d'améliorer la participation, la compréhension et la vigilance des communautés dans la lutte contre le COVID-19.

Alors que le continent s'achemine vers le déploiement de vaccins contre le COVID-19, le rôle des

soins de santé primaires sera essentiel pour assurer une distribution équitable et un contrôle de la sécurité.

Le renforcement de la participation communautaire aux soins de santé primaires ne réduit pas seulement l'impact du COVID-19 sur la santé et le bien-être de millions de personnes.

Par conséquent, le renforcement des soins de santé primaires est essentiel pour limiter la vulnérabilité à d'autres pandémies ou maladies tout en veillant à ce que le continent reste sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de l'Agenda 2063 concernant des citoyens en bonne santé et bien nourris.

Malgré les progrès réalisés dans le cadre du COVID-19, le continent continue de faire face à plusieurs défis pour lutter contre le fléau des maladies transmissibles et des maladies non transmissibles émergentes, qui représentent un double fardeau.

L'émergence du COVID-19 a mis en évidence les inégalités et l'accès limité aux services de santé dans de nombreux pays Africains, en particulier dans les zones rurales, et les investissements limités dans les soins de santé primaires ne font qu'aggraver la situation.

Formation à la recherche et à la publication en matière de santé et de sécurité au travail



Une série de sessions de formation ont été organisées du 14 au 19 Novembre 2020 pour

doter les praticiens de la Santé et de la Sécurité au Travail (SST) des

pays de connaissances en matière de recherche et de rédaction de publications. La publication des résultats des études dans des publications scientifiques a toujours été et restera une étape essentielle pour communiquer les résultats tout en offrant à la communauté des chercheurs la

possibilité d'évaluer les résultats. Les participants à la formation ont donc été encouragés à maintenir ces pratiques afin de donner plus de visibilité et d'accessibilité à leurs travaux.

Les participants ont également été encouragés à soutenir l'élaboration et la diffusion de notes d'orientations pour communiquer les résultats de la recherche à un groupe diversifié de parties prenantes afin de mieux traduire la recherche en amélioration des politiques et des services de SST. Le projet se concentre sur l'amélioration des stratégies pays en matière de législation relative aux SST et de tuberculose en Afrique Australe et sur le continent. À l'issue de la formation, les équipes nationales ont élaboré des manuscrits à publier à partir de leurs travaux de recherche achevés.

Compétences et emploi

RAPPORT D'ÉTAPE



L'initiative 100.000 PME de l'AUDA-NEPAD



ette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la réponse d'urgence COVID-19 de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), visait

à accélérer la transformation économique de l'Afrique et à renforcer la résistance aux chocs économiques provoqués par la pandémie du COVID-19. L'initiative avait pour objectif principal de renforcer les capacités de 100,000 PME en Afrique par la formation aux compétences entrepreneuriales

et commerciales afin d'améliorer leur accès aux financements et aux nouveaux marchés. Dans l'ensemble, elle visait à établir des réseaux de soutien et d'incubation pour soutenir leur succès.

Pour atteindre cet objectif, une série de webinaires de formation a été organisée dans 8 pays du continent, dont le Ghana, le Togo, le Kenya, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Rwanda et le Tchad entre le 21 août et 23 septembre 2020. Les webinaires ont enregistré

un succès massif et à la fin de la première phase, l'initiative avait enregistré des résultats significatifs, notamment un total cumulé de 8 webinaires : 16,768 MPME se sont inscrits sur la plateforme, 6,736 MPME ont participé aux événements par l'intermédiaire des équipes de MP, de Facebook live et du canal YouTube, plus de 3,112,000 personnes ont eu accès aux formations via les stations de radio locales et 11 ministres et fonctionnaires ont été mobilisés et ont participé activement.

L'initiative fait partie des projets du président de la Commission de l'Union Africaine "1 million de jeunes d'ici 2021", une traduction directe de la mise en œuvre du premier objectif de l'Agenda 2063.

Cette étape a été franchie grâce au soutien des partenaires, en particulier le Groupe Ecobank sous la direction du Groupe Exécutive de la Banque Commerciale- Mme Josephine Anan Ankomah, la Fondation Ecobank et l'Académie Ecobank ont également joué un rôle essentiel pour assurer le succès du partenariat du Groupe Ecobank avec l'AUDA-NEPAD sur ce projet.

L'initiative fait partie des projets du président de la Commission de l'Union Africaine "*1 million de jeunes d'ici 2021*", une traduction directe de la mise en œuvre du premier objectif de l'Agenda 2063. Un objectif qui vise à construire une Afrique prospère, fondée sur une croissance inclusive et un développement durable. L'une des composantes est la mise en place de l'Académie des MPME, qui s'articule autour de trois programmes visant à apporter un soutien aux MPME Africaines. Le projet comprend trois volets/composantes :

- des webinaires informatifs;
- des sessions de formation et ;
- un programme de mentorat. Après le succès de la première phase, l'AUDA-NEPAD se prépare à passer à la deuxième phase en 2021 avec une plateforme d'agrégation en ligne contenant les ressources disponibles pour les MPME Africaines afin de leur permettre d'accéder facilement à un soutien en ligne et hors ligne.

Photo crédit: (Robyn Dixon/Los Angeles Times/MCT)



Développement des compétences de subsistance pour les jeunes en Afrique : approches de l'apprentissage à distance et numérique pendant la pandémie

Entre Mai et Juin 2020, l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) a organisé quatre webinaires Panafricains en Anglais et en Français pour discuter des expériences des jeunes en matière de développement des compétences dans les conditions de confinement du COVID-19 et au-delà. Ces webinaires étaient accompagnés d'enquêtes et d'entretiens sur les bonnes pratiques.

Les idées les plus marquantes, les défis, les stratégies et les implications politiques nationales et régionales ont été saisies. Parmi les défis identifiés, les questions liées au leadership, à

la pédagogie, à la technologie et à la participation communautaire étaient récurrentes.

Après avoir identifié les défis, les webinaires ont appelé à un leadership Africain audacieux et décisif au niveau régional, national et institutionnel pour faire face à l'impact socio-économique dévastateur de la pandémie du COVID-19.

Des appels ont également été lancés en faveur d'une ré-imagination de la formation des compétences des jeunes, des moyens de subsistance des jeunes et du développement économique.

Pour résoudre ces problèmes, un bon nombre de recommandations

ont été formulées, parmi lesquelles la nécessité de s'éloigner des approches étroites axées sur le marché du travail, en termes d'offre et de demande, en se concentrant plutôt sur le renforcement des institutions et des systèmes.

Cette approche a été jugée importante car une approche étroite centrée sur le marché du travail perd de vue la nature multidimensionnelle du développement des compétences et exerce une pression sur les systèmes institutionnels faibles pour qu'ils s'adaptent. D'autre part, l'accent mis sur le renforcement de la capacité institutionnelle serait plus à même de répondre à la vulnérabilité des jeunes et de créer des moyens de subsistance durables pour les jeunes.

Initiative de l'AUDA-NEPAD pour les compétences en Afrique (SIFA)

La pandémie du COVID-19, qui a éclaté au début de l'année 2020, a contraint les économies du monde entier à un confinement/fermeture global de la plupart des établissements d'enseignement du continent, étant encore en plein milieu de leur premier semestre d'enseignement.

Une réponse immédiate, pour assurer la survie de ces institutions et permettre un apprentissage continu, était donc inévitable. C'est pourquoi le projet SIFA (Skills Initiative for Africa) a été lancé. Il s'agit d'une initiative de la Commission de l'Union Africaine (CUA), mise en œuvre par l'Agence de Développement de l'Union Africaine (ADUA-NEPAD), soutenue par le gouvernement Allemand et l'Union Européenne (UE).

Ce projet a été conçu dans le but principal de fournir une réflexion sur les expériences du COVID-19 sur le développement des compétences et l'emploi des jeunes par le biais d'observations, d'aperçus et de leçons pour l'avenir.

L'impact de la crise éducative lié à la pandémie du COVID-19 a permis, via SIFA, à l'ADUA-NEPAD de documenter les expériences d'apprentissage d'institutions de formation/apprentissage de quelques pays africains qui ont déjà mis en œuvre des bonnes pratiques et des innovations en réponse à la pandémie.

Il en a résulté une synthèse des leçons tirées qui met en lumière les réponses agiles des institutions/centres de formation en Afrique ainsi que les défis communs rencontrés dans le domaine du développement des compétences.

Cette note s'est penchée sur les mesures de durabilité et a donné un aperçu de l'avenir de l'apprentissage.

Afin d'obtenir des résultats plus ciblés, le Kenya et l'Afrique du Sud ont été sélectionnés pour une étude comparative à l'issue de laquelle quelques recommandations ont été formulées.

Parmi ces recommandations figurent l'adoption d'une collaboration soutenue en matière de résolution de problèmes, de financement et de responsabilité, l'extension de la prestation de services publics et de la protection sociale pour tous les travailleurs formels et informels, la remise en question des compétences et de l'emploi des jeunes en réduisant la fracture numérique, la promotion d'un développement continu des compétences axé sur la demande, l'encouragement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise chez les jeunes et, enfin, la résilience des MPME et des travailleurs informels en leur donnant accès aux compétences, aux financements et aux marchés.

Ces recommandations ont également servi de base aux plans d'action adoptés par l'AUDA-NEPAD en réponse à la pandémie. Parmi les exemples de ces plans d'action, on peut citer l'initiative 100,000 PME, l'initiative de développement des compétences de subsistance pour les jeunes en Afrique, l'initiative d'étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA), entre autres.

Nutrition

RAPPORT D'ÉTAPE



11ème édition de la Journée Africaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ADFNS)

L

Le 30 Octobre 2020, l'AUDA-NEPAD s'est joint au Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture

(DREA) de la Commission de l'Union Africaine et aux partenaires au développement pour commémorer la 11ème Journée Africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sous le thème *“Des systèmes alimentaires résilients vers des régimes alimentaires sains pour les personnes vulnérables en situation d'urgence”* : Leçons de la pandémie du COVID-19”.

Cette édition avait pour objectif principal de motiver et d'apprécier les avantages sous-jacents et le

potentiel que l'investissement dans des systèmes alimentaires résilients peut créer sur le continent.

Avec des statistiques bouleversantes sur la sous-alimentation, le surpoids, les carences en micronutriments, la commercialisation et la consommation incontrôlées d'aliments dangereux et leurs effets néfastes sur la santé, l'état nutritionnel, le bien-être et les économies du continent, il est devenu évident qu'il reste beaucoup à faire et que les efforts concertés de toutes les parties prenantes sont une affirmation.

Pour améliorer la situation, un certain nombre de recommandations politiques - y compris des

décisions de haut niveau ont été documentées.

Toutefois, il subsiste des goulets d'étranglement importants qui entravent les efforts visant à inverser la situation, avec des disparités persistantes ainsi que de nouveaux défis, notamment les conflits et la variabilité climatique.

La commémoration de l'ADFNS a donc fourni une plateforme au niveau national, régional et continental pour partager les expériences, les connaissances et faire le point sur les progrès réalisés pour assurer la disponibilité d'une alimentation de qualité pour une meilleure nutrition et santé de tous les Africains.

Photo crédit: Kempton Express



Promouvoir les connaissances traditionnelles et indigènes pour enrichir les régimes et les systèmes alimentaires Africains



Ce fut le thème d'un webinaire organisé en Octobre 2020 dans le cadre des activités précédant la commémoration de la Journée Africaine de la sécurité alimentaire et

nutritionnelle (ADFNS). Organisé par l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), ce webinaire a rassemblé les parties prenantes pour partager leurs connaissances sur la manière dont leurs investissements dans les cultures et les espèces animales indigènes ont fait une différence significative, ainsi que sur les défis et les opportunités.

Les présentations et les discussions sur ce sous-thème se sont concentrées sur les leçons existantes qui pourraient être reproduites sur le reste du continent comme moyen de limiter les effets des urgences majeures, de l'aggravation des taux de sous-nutrition, de surpoids et d'obésité en Afrique. Ceci, en construisant des systèmes alimentaires résistants qui répondent aux particularités et aux contextes locaux.

Pour permettre de résoudre ce problème, la Commission de l'Union Africaine (CUA) et l'AUDA-NEPAD ont, dans le but de stimuler des décisions de consommation plus éclairées, documenté des recommandations d'experts en nutrition démontrant que plusieurs espèces végétales et animales Africaines indigènes pouvaient jouer un rôle vital dans la réduction des carences en micronutriments et que ces cultures devaient être intégrées dans les paniers alimentaires Africains.

Le 23 Juillet 2020, l'AUDA-NEPAD a organisé le premier webinaire technique pour examiner les lignes directrices pour l'harmonisation des normes et de la législation en matière de sécurité alimentaire. Le webinaire a réuni plus de 75 participants des Communautés Économiques Régionales (CER), des États Membres de l'Union Africaine, de la Commission de l'Union Africaine (CUA), du Partenariat de l'Union Africaine pour le Contrôle des Aflatoxines en Afrique (CUA/PACA), du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), du Programme Alimentaire Mondial (PAM), de l'Organisation Mondiale de la

Santé (OMS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), des universités et des instituts de recherche, afin de présenter et de partager davantage d'informations techniques sur les questions liées à la gestion de la sécurité et de la qualité des aliments.

Entre autre, les participants ont fait part de leurs commentaires et ont fourni davantage d'informations sur les stratégies et programmes existants en matière de sécurité alimentaire afin d'enrichir les lignes directrices.

Les lignes directrices de l'AUDA-NEPAD, pour l'harmonisation des normes et législations en matière de sécurité alimentaire, entrent en vigueur dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme stratégique sur la nutrition et les systèmes alimentaires (2019-2025). Dans le cadre de ce programme, l'AUDA-NEPAD cherche à aider les pays à établir des normes, des réglementations

et des législations harmonisées et à adopter des cadres de gestion de la sécurité et de la qualité des aliments qui permettent de lutter efficacement contre les risques de sécurité alimentaire qui sévissent sur le continent.

Plus précisément, les lignes directrices définissent: les objectifs et la portée du programme d'harmonisation des normes et réglementations en matière de sécurité alimentaire, les considérations clés pour la réussite de l'harmonisation, les approches adoptées pour l'harmonisation des normes et réglementations, les rôles et responsabilités des institutions, les lignes directrices pour la tenue d'une liste ou d'une base de données des normes et réglementations harmonisées et, le développement des capacités et la sensibilisation.

Photo crédit: UNDP Zambia/2020



Comblent le fossé nutritionnel : Étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA)

A

lors que l'Afrique s'efforce de connaître le coût de la lutte contre la sous-nutrition, la Commission

de l'Union Africaine (CUA) et l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), en collaboration avec des partenaires de développement tels que le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Initiative pour la sécurité alimentaire et Nutritionnelle en Afrique (IFNA), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), entre autres, travaillent à l'adaptation d'une méthodologie développée en Amérique Latine et dans les Caraïbes (ALC).

Ainsi, l'étude du COHA vise à permettre au continent de comprendre ce qu'il en coûtera pour lutter contre la faim.

La méthodologie de l'étude a été initialement développée en 2014 par le PAM et la CEPALC pour estimer les coûts de la réduction de l'écart en réduisant la prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) dans les pays de la région Amérique Latine et Caraïbes (ALC).

La méthodologie comprend l'évaluation des lignes d'intervention existantes dans les politiques nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour combattre le retard de croissance et collecter des informations ainsi que l'estimation des coûts de mise en œuvre de chacun de ces programmes.

Les résultats obtenus jusqu'à présent dans la région ALC montrent que les coûts liés à la réduction de l'écart ne représentent qu'une petite fraction des coûts engendrés par l'inaction.

L'étude sur le Coût de la Faim en Afrique (COHA), une initiative continentale menée par la Commission de l'Union Africaine (CUA) et menée jusqu'à présent dans 21 pays, évoluera pour pouvoir offrir une expertise technique complémentaire permettant d'identifier la ou les interventions les plus efficaces, dans le but supplémentaire de fournir des estimations de l'investissement sur le fossé qu'un pays devra couvrir pour atteindre les objectifs mondiaux et continentaux en matière de nutrition.

Les résultats de l'étude du COHA à ce jour, fournissent une estimation du coût social et économique de la sous-nutrition infantile par pays, rendant ainsi l'investissement dans la nutrition plus évident.



Sauver notre avenir : éviter une catastrophe éducative pour les enfants du monde

Le thème d'un webinaire organisé par l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) le

4 Novembre 2020 sous le thème Santé et nutrition à l'école : des services vitaux pour rouvrir les écoles en toute sécurité.

L'éducation et la nutrition font partie des domaines d'intervention de l'AUDA-NEPAD dans le cadre de la réponse d'urgence du COVID-19. Jusqu'à présent, beaucoup a été fait pour lutter contre la malnutrition, le retard de croissance, l'insécurité alimentaire et l'inégalité d'accès à l'éducation, ce qui a conduit à l'adoption du

programme stratégique de l'agence sur la nutrition et les systèmes alimentaires (2019-2025). Dans le cadre de ce programme, l'agence cherche à aider les pays à établir des normes, des réglementations et des législations harmonisées et à adopter des cadres de gestion de la sécurité et de la qualité alimentaire qui permettent de lutter efficacement

contre les risques de sécurité alimentaire qui sévissent sur le continent.

L'appel à l'action résultant de ce webinaire se concentre sur sept domaines d'action, dont:

- Donner la priorité à la réouverture des écoles, à la fourniture de services vitaux aux enfants et au traitement des travailleurs comme des travailleurs de première ligne ;
- Rendre l'éducation inclusive, engageante et adaptative ;
- Renforcer la main-d'œuvre dans le secteur de l'éducation ;
- Se concentrer sur les technologies de l'éducation (EdTech) lorsqu'elles s'avèrent efficaces et les plus équitables ;
- Protéger les budgets de l'éducation et cibler les dépenses publiques sur les personnes les plus défavorisées ;
- Mobiliser des ressources internationales pour financer pleinement l'éducation ;
- Mieux utiliser les ressources en améliorant la production de données, la coordination, l'alignement et l'efficacité.

Sur le continent, des millions d'enfants sont privés d'éducation, souffrent de la faim et sont de plus en plus vulnérables au mariage précoce, au travail des enfants et à la violence.

Environ 370 millions d'enfants ne bénéficient pas de repas scolaires gratuits ou subventionnés et le nombre de familles, ayant du mal à subvenir/se nourrir, a doublé pendant la pandémie ; pour les enfants les plus vulnérables, les repas scolaires peuvent être leurs seules sources régulières d'alimentation.

Lorsqu'elles ne sont pas scolarisées, les filles sont confrontées à des risques supplémentaires de mariage précoce/forcé et de grossesse (7,6 millions de filles, du pré-primaire au secondaire, risquent de ne pas retourner à l'école en raison du COVID-19).

Un grand nombre d'enfants dans le monde apprenaient très peu avant même que la pandémie ne frappe et, aujourd'hui, ils sont encore plus en retard.

Avant COVID-19, plus de 175 millions d'enfants n'étaient pas inscrits dans l'enseignement pré-primaire et 258 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés ni au primaire et ni secondaire. Ce qui semble encore plus choquant, c'est qu'un nombre bien plus important d'enfants scolarisés ne reçoivent pas d'éducation scolaire adéquate et du coup n'apprenaient pas.

Dans les pays à faible revenu, 90% des enfants se trouvent dans une "pauvreté d'apprentissage", ce qui signifie qu'ils ne sont même pas en mesure de lire un texte de base à l'âge de 10 ans.

Programme d'alimentation scolaire à domicile de l'AUDA-NEPAD



eci représente un programme, lancé comme une étape importante vers la réduction de la malnutrition en milieu

scolaire. Il identifie l'alimentation scolaire, et en particulier l'Approche de l'Alimentation Scolaire à Domicile (HGSF), comme l'un de ses programmes phares dans le cadre du programme de nutrition et de sécurité alimentaire à promouvoir, pour lutter contre la faim et la malnutrition ainsi que moyen de maintenir les enfants en milieux scolaires et contribuer au développement socio-économique global des communautés qui fournissent de la nourriture à ces écoles.

Le programme HGSF de l'AUDA-NEPAD existe depuis 2003, date à laquelle il a été conçu dans le cadre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) suite à la Déclaration de Maputo. Bien que les pays Africains aient accusé un retard dans l'engagement des ressources dans le cadre du HGSF par le passé, on constate

un regain d'intérêt et d'efforts pour que le HGSF soit planifié et mis en œuvre avec plus de succès sur le continent en raison de ses multiples avantages.

Dans cette optique, en 2016, les chefs d'État Africains ont déclaré que la Fondation était une stratégie visant à améliorer l'éducation, à stimuler les économies locales et les petites exploitations agricoles, tout en progressant dans la réalisation des engagements du PDDAA de Malabo (2025), des objectifs de développement durable (2030) et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

Dans la phase actuelle du programme AUDA-NEPAD sur l'alimentation scolaire, une attention particulière est accordée à la qualité des repas scolaire ainsi qu'à la garantie que les aliments ou les ingrédients pour les repas scolaires proviennent de sources locales et sont donc mieux liés aux petits exploitants agricoles, ceci dans l'intention de contribuer positivement à la chaîne de valeur, en particulier au niveau local.

On peut trouver quelques exemples de réussite dans les premiers pays comme le Botswana, le Nigeria et le Ghana.

Au Nigeria par exemple, le pays, grâce au soutien de l'AUDA-NEPAD, a pu former le personnel des 35 États (environ 150 personnes), ce qui signifie que la planification des repas est étendue à tout le pays.

Au Ghana, le Programme d'alimentation scolaire du Ghana (GSFP), qui a débuté en 2005, est une initiative du troisième pilier du PDDAA-NEPAD.

Des 10 écoles pilotes initiales en 2005, le nombre d'élèves bénéficiaires est passé à 2,848,580 dans 8.683 écoles primaires et bénéficiaires, employant 9.017 traiteurs dans 260 districts avec une couverture nationale d'au moins 54% d'ici la fin de 2019.

Infrastructure

RAPPORT D'ÉTAPE



Atelier AUDA-NEPAD et Union du Maghreb Arabe sur les péages

L

’atelier virtuel qui a eu lieu le 12 Octobre 2020 a été organisé conjointement par le Secrétariat général de l’Union du Maghreb Arabe (Département des infrastructures), en collaboration avec l’Agence de Développement de l’Union Africaine, sous le thème “Péage et systèmes d’exploitation des autoroutes des pays du Maghreb”. Des représentants des ministères des transports et des travaux publics et des institutions responsables des autoroutes des pays du Maghreb ainsi que des représentants de l’AUDA-NEPAD y ont participé.

À cette occasion, M. Omar Al-Mukhtar Abu Al-Eid, le directeur par intérim du département de l’Infrastructure a remercié l’AUDA-NEPAD pour son soutien continu en matière d’assistance technique au Secrétariat général de l’Union du Maghreb arabe ainsi que pour la fourniture des fonds nécessaires à la mise en œuvre de ses programmes et projets dans le secteur de l’infrastructure.

Il a également souligné l’importance du développement de la coopération et de l’échange d’expériences entre les pays du Maghreb dans le domaine des autoroutes, car les autoroutes sont tributaires de l’intégration régionale. Il a également profité de l’occasion pour réitérer l’importance d’encourager les investissements dans les autoroutes et d’engager le secteur privé en tant qu’acteur clé du développement.

Des représentants des pays du Maghreb ont fait des exposés sur les réseaux routiers achevés et

sur les plans relatifs aux projets prévus. Ils ont en outre discuté de l’importance des systèmes de péage des autoroutes, insistant sur leur rôle dans la collecte des recettes qui contribuent au financement des travaux d’entretien des routes et permet d’investir dans les moyens et équipements de surveillance nécessaires pour assurer la sécurité des usagers.

Après une série de discussions, les délibérations approfondies qui ont suivi ont abouti aux recommandations suivantes :

- La désignation de points de contact pour les Etats Membres pour suivre les autoroutes des pays du Maghreb ;
- Uniformisation de la législation dans le domaine de la circulation routière et travaux visant à assurer la compatibilité et l’interopérabilité des systèmes utilisés dans les pays du Maghreb ;
- Échange d’informations et d’expériences dans le domaine des systèmes de péage autoroutier entre les pays du Maghreb ;
- Échange de visites sur le terrain, d’expériences et d’informations dans le domaine des autoroutes entre les États Membres ;
- Création d’une base de données régionale pour la gestion, l’entretien et la sécurité routière sur les autoroutes ;

- Création et développement de postes frontières pour faciliter le passage des véhicules entre les pays du Maghreb ;
- Encourager l'investissement dans les autoroutes et impliquer le secteur privé ;
- Coopération dans le domaine de la lutte contre la fraude dans le système de libre circulation ;
- L'organisation d'un atelier sur la collecte de fonds pour les autoroutes ;
- La conclusion d'un protocole maghrébin pour assurer une coordination permanente entre les autorités responsables des autoroutes ;
- Formation de cadres techniques dans les domaines des gares de péage, de l'entretien des autoroutes et de ses installations de service.

Accélérer le développement des projets prioritaires du PIDA - EAC sur le conditionnement du couloir multisectoriel



L'étude, financée par l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), vise à aider les États partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) (Tanzanie, Kenya, Rwanda, Burundi, Ouganda

et Soudan du Sud), à accélérer le développement des projets d'infrastructure prioritaires inclus dans le plan.

L'action prioritaire du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) 2012-2040 s'étend au domaine des transports, de l'énergie, des TIC et des eaux transfrontalières. L'étude a évalué 37 projets et les a classés en fonction de leurs attraits relatifs pour les investissements privés et publics.

Elle a ensuite préparé le plan d'investissement pour le développement du corridor et son plan marketing (CDIP-MP). Entre autres, elle a :

- Mené des consultations avec les parties prenantes dans toute la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ;
- Catégorisé les projets en fonction de l'état de préparation du projet et du potentiel de revenus ;
- Coordinné la réalisation d'analyses techniques, financières, économiques, juridiques et sociales/ environnementales de chaque projet ;
- Coordinné la réalisation d'un sondage du marché pour évaluer l'intérêt potentiel du secteur privé et des institutions financières internationales à investir dans les projets ;
- Elaboré le plan d'investissement pour le développement des couloirs (CDIP) ;
- Préparé une stratégie et d'un plan de marketing du CDIP, comprenant un recueil de projets et un documentaire sur le projet.

Aperçu des réalisations du MDP en 2020

E

n 2020, le pool d'experts du Mécanisme de Prestation de Services (MPS) est devenu pleinement opérationnel, soutenant une réserve importante de projets du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) avec des recommandations à un stade précoce.

L'ESP est un pool d'experts aidant les initiateurs de projets d'infrastructure régionaux et nationaux (pays, CER, autorités de bassin fluvial) afin d'accélérer les délais de traitement des projets, allant de la conception à la clôture financière. L'initiative vise à augmenter le nombre de projets atteignant le stade de financement de manière plus efficace.

Au cours de l'année, la réserve de projets MDS comprenait 89 projets d'infrastructure régionaux à différents stades de développement. Parmi eux, le MDS a soutenu dix projets en fournissant divers services de conseil et d'assistance technique. Le soutien du MDS 2020 a consisté en 7 Project Concept Memo (PCM) produits, 10 rapports de notification de projet, et deux services complets de conseil et d'assistance technique engagés.

Au cours de la mise en œuvre, la mission du MDS a été confrontée à plusieurs défis, parmi lesquels le manque de capacités et de ressources financières suffisantes pour assurer des services durables à long-terme. L'établissement d'une communication cohérente avec les sponsors

du projet a également posé des problèmes, en particulier dans le contexte de la pandémie du COVID-19.

Néanmoins, nous restons confiants, car il existe des possibilités pour l'opération SDM de mettre en place une équipe solide de préparation de projets AUDA-NEPAD dès le stade initial pour réaliser des projets PIDA-PAP efficaces (rapides, rentables) et durables. Le PIDA-PAP II peut désormais être mis en œuvre selon un modèle de préparation de projet qui a fait ses preuves.

En plus de la pleine opérationnalisation du pool d'experts, l'AUDA-NEPAD a développé les processus suivants au cours de l'année :

- Mise à jour de la ligne directrice opérationnelle du MDS ;
- Projet d'approche de recouvrement des coûts du MDS ;
- Projet de stratégie d'engagement et de partenariat des parties prenantes de la gestion durable des forêts ;
- Création et mise en œuvre des groupes de travail techniques de la GDS et du groupe de travail sur les transactions de la GDS.

À l'avenir, le MDS favorisera l'engagement stratégique avec les dispositifs de préparation de projets et les institutions de financement du développement existants dans toute l'Afrique.

Vers le PIDA-PAP II



a première phase du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) a été traduite dans le Plan d'Action Prioritaire I du PIDA (PIDA PAP I) qui représentait

une liste de projets prioritaires régionaux à mettre en œuvre entre 2012 et 2020.

À sa conclusion en 2020, les parties prenantes du PIDA, notamment la Commission de l'Union Africaine (CUA), l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont élaboré la deuxième phase, PIDA PAP II, dont l'horizon de mise en œuvre s'étend de 2021 à 2030. Le PIDA PAP II sera adopté par les Chefs d'État et de Gouvernement Africains lors du sommet de l'UA en Février 2021.

Le processus de préparation de la deuxième phase du PIDA PAP a été ouvert à toutes les parties prenantes : les États Membres de l'Union Africaine (UA), les Communautés Economiques Régionales (CER), les institutions Africaines, les partenaires de développement Africains et non Africains. Il est passé par huit étapes principales, dont les suivantes :

- L'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du PIDA PAP I ;
- Étude du marché et de la demande du PIDA ;
- Le développement d'une approche intégrée des corridors ;
- Développement de critères de sélection des projets pour le PIDA PAP II ;

- La sélection des projets prioritaires du PIDA PAP II ;
- Développement d'une stratégie de partenariat PIDA ;
- Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du PIDA et;
- Élaboration d'une stratégie de financement du PIDA.

L'élaboration de la deuxième phase du PIDA, PIDA-PAP II, a inclus la mise à jour des critères de sélection des projets régionaux ainsi que la sélection des projets et des programmes. Les projets et programmes du PIDA PAP II représenteront le premier lot de priorités convenues résultant des consultations avec les CER et leurs États Membres.

Les critères de sélection des projets ont été dérivés de l'approche intégrée des corridors, en tenant compte des enseignements tirés du PIDA PAP I.

L'approche intégrée des corridors repose sur deux piliers :

- Le concept de planification des corridors, qui garantit que toutes les infrastructures de corridors connexes, telles que les ports, les routes, les chemins de fer, les pipelines, les voies navigables intérieures, les installations des postes frontières, la fibre optique et les autres télécommunications, sont reliées et se complètent les unes les autres, et,

- L'intégration de caractéristiques d'inclusion, sociales et de durabilité dans le processus de planification reflétant la vision de la CUA, afin de réaliser l'impact complet des projets régionaux sur le développement socio-économique.

Sur la base de ces critères, 73 projets du PIDA PAP II ont été sélectionnés dans le cadre d'un processus participatif et transparent parmi une longue liste de plus de 240 projets proposés par les États Membres, les CER et les institutions spécialisées. Le portefeuille du PIDA PAP II est composé de 10 projets de chacune des 5 régions Africaines, 18 projets transrégionaux et 5 projets des petits États Insulaires en Développement (PEID).

Développement du plan directeur unique pour l'électricité en Afrique



l'élaboration d'un plan directeur des réseaux électriques continentaux (transmission) (essentiel pour

le développement d'un marché unique de l'électricité en Afrique) a été recommandé pour la première fois par les ministres Africains de l'énergie lors de la réunion du comité technique spécialisé de l'Union Africaine (UA) sur les infrastructures (transport, énergie et tourisme) qui s'est tenue à Nouakchott, en Mauritanie, en 2018.

Lors de cette réunion, l'AUDA-NEPAD a été chargé de diriger l'élaboration du plan directeur. La directive des ministres de l'énergie a été confirmée par la décision du Conseil Exécutif du sommet de l'UA tenu à Niamey en 2019, qui a spécifiquement demandé à l'AUDA-NEPAD de diriger le projet en collaborant avec d'autres institutions Panafricaines telles que la Banque Africaine de Développement d'autres organisations régionales et des partenaires au développement.

La première partie de l'élaboration du plan directeur continental a été mise en œuvre en 2020 dans le cadre des deux activités clés suivantes :

- i. Révision des plans directeurs des pools énergétiques existants ;
- ii. Établissement d'un scénario de référence.

Après l'achèvement de la phase 1 du plan directeur pour les réseaux électriques continentaux, une table ronde (virtuelle) des parties prenantes s'est tenue le 28 octobre 2020 pour présenter les résultats de la phase I de l'étude de base financée par l'UE.

Outre la présentation de l'étude, les objectifs de l'engagement de la table ronde étaient de convenir des recommandations de l'étude pour les activités de la phase II et de solliciter l'appui des partenaires qui financent le projet.

Plus de 85 participants ont assisté à la table ronde virtuelle, dont des représentants du East African Power Pool (EAPP), du West African Power Pool (WAPP), du Southern African Power Pool (SAPP), du régulateur de l'énergie pour l'Afrique de l'Est, du COMESA, des gouvernements du Rwanda et de l'Égypte, Office nationale de l'électricité et de l'eau potable du Maroc (ONEE), CUA, AUDA-NEPAD, UE, BAD, Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), Banque mondiale, Power Africa, DFID, Société Financière Africaine

(AFC) et Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). La session a convenu des prochaines étapes de l'élaboration du plan directeur, à savoir:

- La révision des termes de référence d'ici la fin de l'année pour l'ensemble de la phase II, afin de tenir compte des commentaires des examinateurs et des participants ;
- La synchronisation des composantes de la priorité 1 et de la priorité 2 doit commencer en 2021 ;
- La réalisation d'une évaluation des besoins en capacités des institutions participant à la mise en œuvre du plan directeur ;
- L'engagement de discussions supplémentaires avec les financiers pour concrétiser leurs engagements ; et
- Opérationnalisation de la structure de gouvernance proposée pour le plan directeur de l'énergie continentale.



Photo Credit: Reuters/Siphiwe Slibeko

Renouvellement du protocole d'accord entre l'AUDA-NEPAD et l'USAID - Power Africa

E

n septembre 2014, l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) et Power Africa ont signé un protocole d'accord pour accélérer la mise en œuvre de projets énergétiques

prioritaires dans toute l'Afrique Subsaharienne, avec l'intention de les mener à terme sur le plan

financier. Le protocole d'accord prévoit la sélection de projets énergétiques prioritaires dans le cadre de la Vision de l'énergie pour l'Afrique (APV), une feuille de route visant à accélérer la mise en œuvre effective des projets énergétiques prioritaires sous l'égide de l'AUDA-NEPAD.

Le protocole d'accord entre Power Africa et l'AUDA-NEPAD a été renouvelé le 17 septembre 2020 lors d'une cérémonie virtuelle par l'ambassadeur Jessye Lapenn, ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union Africaine, et le Dr Ibrahim Mayaki, PDG de l'AUDA-NEPAD.

Dans le protocole d'accord, les signataires ont renouvelé leur engagement en faveur du développement durable des secteurs de l'électricité en Afrique, en accordant la priorité aux pays les moins avancés, aux pays enclavés et aux États insulaires. Ils se sont également engagés à accroître la bancabilité des transactions d'électricité en Afrique, de renforcer et d'étendre les réseaux de transmission Africains, de soutenir le commerce régional de l'énergie et de développer les possibilités de stockage de l'énergie sur batterie.

Les principaux objectifs du protocole d'accord de 2020 comprennent la nécessité de :

- ***Faire progresser le développement et le renforcement des lignes de transmission, des systèmes et processus de soutien liées à la transmission, et de l'intégration régionale ;***
- ***Collaborer pour la mise en œuvre d'une méga initiative solaire en Afrique Australe ;***
- ***Poursuivre les projets de production d'énergie renouvelable ;***
- ***Collaborer dans l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités pour le stockage de l'énergie et,***
- ***Mobiliser le capital institutionnel au profit de la sécurité énergétique de l'Afrique.***

Le protocole d'accord 2020 s'appuie sur cinq années de collaboration fructueuse entre Power Afrique et l'AUDA-NEPAD et renforce les synergies entre les objectifs et les approches des signataires. Il souligne la nécessité d'une collaboration et d'une liaison dans la mise en œuvre des interventions prioritaires en matière de transport, de production et d'énergies renouvelables, d'une assistance-conseil en matière de transactions et d'un soutien aux CER dans la réalisation des objectifs de leur plan directeur pour le transport, la production et la mise en commun de l'énergie.

Projets d'emballage pour le programme de développement multimodal Praia-Dakar-Abidjan



Le corridor Praia-Dakar-Abidjan est une sous-section du corridor côtier Dakar-Lagos, qui s'étend de Dakar au Sénégal à Lagos au Nigeria, en traversant neuf (9) autres pays, à savoir la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. Il comprend également une liaison maritime entre Praia et Dakar. Le Corridor est désigné comme faisant partie des principales routes continentales en Afrique et figure dans le Plan d'Action Prioritaire (PAP) 2012-2020 du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) - en bref PIDA-PAP sous les auspices de la Commission de l'Union Africaine (CUA).

Dans le but d'accélérer la mise en œuvre du Corridor multimodal multisectoriel Praia-Dakar-Abidjan (PDAMMC), la Commission Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en collaboration avec l'Agence de planification et de coordination (NPCA) de l'AUDA-NEPAD, a décidé d'engager les services d'un CPCS Transcom Limited (CPCS) en tant que consultant pour mener à bien la mission du paquet de 20 projets présélectionnés pour une intervention sur le marché, par le biais de l'élaboration du Plan d'Investissement pour le Développement du Corridor (CDIP), et, une stratégie de marketing pour le PDAMMC.

Le 3 Avril 2019, la Commission de la CEDEAO a conclu un contrat avec CPCS et l'étude a officiellement débuté le 2 Mai 2019. L'objectif de la mission

était de préparer un plan d'investissement et de marketing pour le développement du corridor multimodal Praia-Dakar-Abidjan. L'objectif du projet est de faire préparer un Plan d'Investissement et de Marketing pour le Développement du Corridor (CDIMP) et un plan de mise en œuvre pour le projet de corridor multimodal Praia-Dakar-Abidjan, sur la base de 21 projets présélectionnés dans les secteurs du transport, de l'énergie, des eaux transfrontalières et des TIC, sélectionnés par des experts des pays membres du corridor concernés. Les messages clés suivants sont issus de discussions ciblées avec 15 investisseurs différents sur les projets de corridors :

- *L'importance de garantir un environnement favorable ;*
- *L'exigence d'un engagement profond et éprouvé des parties prenantes ;*
- *L'exigence d'une analyse approfondie du marché et de la demande pour chaque projet ;*
- *L'importance de l'échelle du projet ;*
- *L'importance de la maturité du projet. Les 21 projets présélectionnés contribueront à accroître la connectivité entre les économies du corridor, ce qui permettra d'améliorer la circulation des biens et des personnes, de l'énergie ou des données dans la région. Les projets fournissent donc l'infrastructure nécessaire pour favoriser l'intégration régionale.*

Industrialisation

RAPPORT D'ÉTAPE



Le partenariat de l'initiative sur les systèmes alimentaires

E

n avril 2020, l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Forum économique mondial ont virtuellement réuni 80 dirigeants mondiaux et continentaux issus de gouvernements, d'entreprises, d'associations d'agriculteurs, de la société civile, d'organisations internationales et d'innovateurs pour discuter des actions nécessaires en réponse au COVID-19.

Reconnaissant également que la crise a fourni une occasion d'accélérer les mesures correctives, les dirigeants ont massivement appelé à une action commune pour soutenir la mise à disposition de données fiables et opportunes sur lesquelles ils pourraient fonder leurs décisions et leurs actions en vue du partenariat de l'Initiative des systèmes alimentaires.

L'initiative de partenariat comprenait trois volets dans des domaines prioritaires spécifiques identifiés par les collaborateurs: le volet "action politique", le volet

"données et informations" et le volet "action financière".

Tous ces volets visaient à obtenir la collaboration de plusieurs parties prenantes afin de mener une action coordonnée en réponse aux effets de la pandémie du COVID-19 et d'associer des mesures d'atténuation. Pour une meilleure compréhension, nous mettrons en évidence l'objectif principal et les résultats de ces trois volets.

Pour commencer, le volet "Action politique", dirigé par

Le document communautaire : “ Systèmes alimentaires fondés sur des données pour la résilience en cas de crise “ comprend des recommandations qui ont été intégrées dans l'appel à l'action conjoint du volet “action politique”.

l'AUDA-NEPAD et l'Alliance pour la Révolution Verte en Afrique (AGRA), s'est concentré sur l'articulation des besoins politiques plus larges pour assurer le maintien des systèmes alimentaires, la durabilité des réponses liés aux COVID-19 et, l'influence sur les politiques pertinentes pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'intégrité de la chaîne de valeur pour la résilience des systèmes alimentaires.

Ce volet s'est conclu par un appel conjoint à l'action au sein des gouvernements et des entreprises et par la diffusion initiale de l'appel conjoint à l'action lors de la table ronde ministérielle du Forum de la Révolution Verte Africaine (FRAV).

D'autre part, le volet "Données et informations", dirigé par le Forum Economique Mondial (FEM), visait à élaborer un cadre pour promouvoir l'accès à des données fiables et opportunes pour les parties prenantes afin de faire face aux perturbations de l'agriculture dues à la réponse au COVID-19.

Les collaborateurs de cette piste ont conçu un cadre qui a soutenu l'agrégation et le flux de données cohérentes, afin d'informer les partenaires d'une action coordonnée et fondée sur la connaissance.

Le cadre a été lancé sous la forme d'un document communautaire, afin de faire progresser la compréhension pratique d'un ensemble d'approches émergentes pour

les systèmes alimentaires basés sur les données entre les parties prenantes.

Le document communautaire : "Systèmes alimentaires fondés sur des données pour la résilience en cas de crise" comprend des recommandations qui ont été intégrées dans l'appel à l'action conjoint du volet "action politique".

Enfin, la "Piste d'action en matière de finances", dirigée par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), visait à mobiliser des ressources en collaboration, à mettre en place des instruments financiers et/ou à réduire les risques d'investissement afin d'éviter une nouvelle aggravation de la crise du COVID-19 sur les systèmes alimentaires Africains.

Le groupe de travail du COVID-19 Action for Food Systems Africa Finance a sélectionné 3 domaines potentiels de besoins qui s'articulent autour du thème plus large du financement des PME.

Le volet "financement" a débouché sur une proposition de conception d'un nouveau mécanisme visant à mettre en relation les prêteurs et les PME agricoles par le biais de solutions de financement déjà en cours de développement ou d'exploitation.

Le mécanisme conjoint du COVID-19 pour le financement et de réduction des risques pour les PME agricoles est envisagé comme un fonds flexible et non souverain devant être soutenu par

plusieurs institutions financières internationales.

Le suivi a également donné lieu à une brochure décrivant l'approche convenue pour le financement des PME et présentant un certain nombre de solutions. Il était prévu de présenter un plan concret de la facilité lors du sommet "La finance en commun" en novembre 2020 et de mobiliser un soutien pour le financement des PME en Afrique par le biais de partenaires bilatéraux et d'autres partenaires de développement.

Le rôle du Kaizen dans l'accélération de l'industrialisation en Afrique : sous le défi du COVID-19 et au-delà



'était le thème de la 5e édition de la conférence annuelle Afrique Kaizen (AKAC 2020) et de la 2eme édition des Afrique Kaizen Awards (AKA 2020), qui se sont tenues du 1er au 3 Septembre 2020.

En présence des directeurs des instituts Kaizen Africains, des centres de productivité, des professionnels et consultants Kaizen du monde entier, des institutions organisatrices et partenaires, de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), des représentants des États Membres ainsi que d'autres invités de marque, le Kaizen (qui signifie amélioration de la qualité et de la productivité) a une fois de plus été réaffirmé comme un outil essentiel pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA, notamment en ce qui concerne la transformation industrielle.

A cette occasion, tout en notant les progrès réalisés par les instituts Kaizen et les centres de productivité au cours de l'année 2019, y compris la fourniture de services à 6,414 entreprises et organisations, les participants à l'événement de cette année ont:

- *Etablir une feuille de route pour établir et renforcer la fonction de Centre d'excellence engagé dans des activités d'amélioration de la qualité et de la productivité ;*
- *Renforcer les efforts en cours pour atténuer les effets du COVID-19 en développant de nouveaux programmes de formation et de conseil qui incluent l'apprentissage en ligne et les services virtuels ;*
- *Renforcer et améliorer en permanence les capacités des institutions de promotion du Kaizen, des centres de productivité et des consultants afin de fournir des services de qualité aux normes les plus élevées ;*
- *Motiver et encourager les entreprises et les jeunes à appliquer les technologies Kaizen et les outils d'amélioration de la productivité qui y sont liées et à participer au prix Kaizen Africain (alias 2021) ;*
- *Concevoir et lancer un Plan d'Action Kaizen complet (AKIAP) 2021-2025.*

À l'issue de l'événement, les recommandations suivantes ont été formulées dans le but de renforcer l'engagement des parties prenantes en vue de la finalisation et de la mise en œuvre du plan d'action de l'initiative Afrique Kaizen :

- *Consolidation des efforts concertés en cours pour la mise en place des aspects nécessaires au sein des États Membres, des CER et de la CUA afin de faciliter la mise en œuvre réussie de la Zone de Libre-Echange du Continent Africain (ZLECAf) ;*
- *Adoption d'approches créatives et innovantes pour atténuer les effets de chocs tels que le COVID-19 sur nos MPME afin de renforcer leurs résiliences et de contribuer à leurs survies, leurs durabilités et leurs intégrations dans les chaînes de valeur régionales et mondiales ;*
- *Assurer un engagement plus poussé dans les efforts visant à développer des moyens nouveaux et améliorés pour atteindre les MPME dans leurs luttes pour survivre, se maintenir et se connecter aux chaînes de valeur mondiales.*

Photo crédit: Luc Gnago / Reuters



Le COVID-19 souligne la dépendance de l'Afrique à l'égard des chaînes d'approvisionnement externes et des systèmes de santé relativement faibles.

S

'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture de la semaine de l'industrialisation de l'Afrique, le lundi 16 novembre 2020, sur le thème "Une industrialisation inclusive et durable à l'ère de l'ZLECAf et de COVID-19", le secrétaire général de la Zone de Libre-Echange du Continent Africain (ZLECAf), S.E. Mr. Wamkele Mene, a réitéré : "L'Afrique doit déployer davantage d'efforts pour atteindre son objectif d'industrialisation".

La pandémie du COVID-19, qui a enregistré plus de 55 millions de cas dans le monde, a pris le monde par surprise, créant des effets dévastateurs dans divers secteurs. Son déclenchement brutal et sa propagation rapide en ont fait l'une des pandémies les plus difficiles à gérer pour les gouvernements, les institutions privées et les particuliers. À l'échelle du continent, la pandémie a largement contribué à mettre en évidence la forte dépendance de l'Afrique à l'égard des chaînes d'approvisionnement externes et la faiblesse relative des

“L'Afrique doit déployer davantage d'efforts pour atteindre son objectif d'industrialisation”

le secrétaire général de la Zone de Libre-Echange du Continent Africain (ZLECAf), S.E. Mr. Wamkele Mene

systèmes de santé. Avec les faibles niveaux d'industrialisation dans la plupart des régions du continent, des solutions internes durables aux problèmes du continent nécessitent des efforts plus urgents et plus concertés.

Pour résoudre certaines des faiblesses exposées par la pandémie, il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur les solutions internes comme moyen de relever les défis du développement sur le continent. C'est dans ce contexte que l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) a mis en place le projet "Accélérateur de solutions locales pour la résilience à la pandémie en Afrique", dont l'objectif est de renforcer la résilience de l'Afrique à la pandémie dans l'immédiat et à plus long terme, en accélérant le développement et l'application de solutions locales.

Avec le projet HGS, l'AUDA-NEPAD entend renforcer les capacités et fournir le soutien nécessaire aux structures internes du continent pour apporter les solutions nécessaires pendant et après la pandémie.

Le projet d'accélération du HGS vise à adopter une approche ciblée pour sélectionner les HGS à fort potentiel et les relier aux ressources habilitantes afin d'en amplifier l'impact. L'objectif final du projet est de construire un écosystème complet autour de solutions locales qui permettent à l'innovation dans ce domaine d'y prospérer.

Pour y parvenir, l'AUDA-NEPAD espère pouvoir compter sur le soutien des États Membres et des Communautés Economiques Régionales (CER), notamment parce que la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique énoncés dans l'Agenda 2063 nécessite des efforts conjoints dans tous les domaines.

Promouvoir une industrialisation inclusive et durable à l'ère de l'ZLECAf



La Journée de l'industrialisation de l'Afrique, qui a été lancée le 16 novembre 2020, a rassemblé divers acteurs impliqués

dans l'industrialisation du continent.

L'objectif de la commémoration de cette année était de sensibiliser aux progrès réalisés dans l'industrialisation de l'Afrique, de mettre en évidence les différentes activités mises en œuvre ainsi que les défis rencontrés dans les efforts pour faire avancer la transformation structurelle en Afrique.

Elle a également été l'occasion de partager les meilleures pratiques d'autres régions du monde qui ont permis de faire progresser leurs efforts d'industrialisation, y compris le développement de start-ups.

La série d'activités d'une semaine a vu la participation virtuelle de chefs d'État, de ministres du commerce et de l'industrie, de représentants des États Membres de l'Union

Africaine (UA), de représentants du secteur privé, d'institutions et de parties prenantes dans le domaine des infrastructures de qualité, de Communautés Economiques Régionales (CER), d'agences des Nations Unies (ONU), de la Commission de l'Union Africaine (CUA), de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) et de banques de développement, entre autres.

La semaine a mobilisé toutes les énergies au niveau des États Membres, des régions, du continent et du monde entier pour stimuler l'industrialisation de l'Afrique, afin d'ancrer les perspectives de réalisation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030.

Malgré les défis créés par la pandémie le COVID-19 sur la réalisation de l'Afrique que nous voulons", et sur la mise en œuvre de l'accord de Libre-Echange Africain, il a été reconnu que le contexte actuel offre également une occasion pour le continent de repenser son discours sur le développement afin d'exploiter au mieux ses diverses ressources naturelles et culturelles riches pour

mettre en place un programme de transformation structurelle durable et équitable. À la fin de la semaine de célébration, les recommandations suivantes ont été formulées :

Tout d'abord, la nécessité d'établir un consensus entre les États Membres de l'Union Africaine et les Communautés Economiques Régionales (CER) afin d'aligner les politiques et de promouvoir une nouvelle impulsion politique, technique et du secteur public-privé en faveur de l'industrialisation de l'Afrique et des objectifs de l'ZLECAf a été soulignée.

En outre, compte tenu de l'importance du rôle des chaînes de valeur régionales dans l'industrialisation, les États Membres ont été encouragés à développer des chaînes de valeur régionales plus durables en se concentrant sur certains secteurs afin de faciliter l'intégration intra-Africaine et son intégration dans l'économie mondiale.

Cela permettra d'améliorer la compétitivité et les capacités d'innovation de l'Afrique. Des chaînes de valeur ciblées devraient être développées dans le contexte de l'endigement des pandémies telles que le COVID-19, et d'autres chocs futurs qui pourraient se produire, en donnant la priorité

à certains secteurs, y compris la production pharmaceutique locale (par exemple, les médicaments essentiels et les vaccins).

De même, la promotion d'approches d'économie circulaire et l'exploitation durable et équitable des ressources naturelles ont

été recommandées, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée pour renforcer la capacité de production afin d'approvisionner la zone de libre-échange continentale Africaine et d'autres marchés.

Agriculture



Mise en œuvre du plan d'affaires du PDDAA pour 2017-2021

A

u cours de l'année 2020, les initiatives de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD)

dans le domaine de l'agriculture se sont concentrées sur la mise en œuvre du plan d'affaires 2017- 2021 du Plan Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) en vue d'accroître la production et la productivité agricole. Un soutien technique et financier a été fourni à sept (7) États Membres de l'UA pour qu'ils entreprennent des examens techniques indépendants pour les

nouveaux PNIA. L'élaboration de la deuxième génération de PNIA est une étape clé dans la transposition des déclarations de Maputo et de Malabo sur l'agriculture. En outre, le compendium des connaissances de Malabo, qui présente les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre des interventions du PDDAA, a été traduit dans d'autres langues de l'UA.

Ces leçons seront utiles pour guider les États Membres de l'UA afin d'améliorer la résilience du secteur agricole pendant et après la pandémie du COVID-19.

Le deuxième rapport d'examen biennal a été finalisé et lancé en marge du 33ème sommet de l'UA en Février 2020. L'AUDA-NEPAD a apporté un soutien financier et technique aux États Membres pendant le processus de production du rapport d'examen biennal. L'examen biennal contribue à la transformation de l'agriculture Africaine en guidant la planification et la prise de décision des États Membres.

En tirant parti des investissements du secteur privé pour faire progresser le développement agricole, le cadre du partenariat pour l'agrobusiness des pays d'Afrique en croissance (CAP-F) a été déployé, en particulier dans les chaînes de valeur agricoles. Le CAP-F a été intégré dans le processus de révision et d'élaboration des PNIA de deuxième génération.

Par la suite, des investissements ont été réalisés et des initiatives agro-industrielles ont été mis en œuvre tout au long de la chaîne de valeur agricole, en fonction des priorités nationales reflétées dans les PNIA.

Un soutien technique et financier a été fourni à sept (7) États Membres de l'UA pour qu'ils entreprennent des examens techniques indépendants pour les nouveaux PNIA.

En outre, des plateformes de la chaîne de valeur ont été établies, notamment la plateforme des acteurs de l'industrie du riz en Côte d'Ivoire, la plateforme du secteur du manioc au Ghana et au Nigeria, la plateforme du secteur de l'ananas au Bénin, la plateforme du secteur de la pomme de terre au Kenya, la plateforme du secteur de l'horticulture au Rwanda et la plateforme du secteur du maïs au Malawi.

Une étude qualitative rapide sur les criquets pèlerins a été entreprise en collaboration avec l'IGAD et le CEN-SAD. Par la suite, l'Agence a entrepris de fournir un soutien technique aux CER et aux États Membres dans les régions touchées par les criquets pèlerins afin de mettre en œuvre les recommandations de l'étude.



Photo crédit: Tim Smith

Énergies renouvelables

RAPPORT D'ÉTAPE



Accroître l'accès à l'énergie dans les centres de soins de santé primaires : une porte d'entrée vers l'amélioration des niveaux de vie



L'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) est consciente du fait que l'accès à l'électricité par les réseaux nationaux continuera à jouer un rôle majeur dans les solutions d'accès à l'énergie sur le continent.

À cet égard, l'Agence a encouragé l'application de solutions de mini-réseaux en utilisant un modèle intégré. Ce modèle a été déployé dans douze États Membres de l'Union Africaine (UA) de la première vague, à savoir Burkina Faso, Burundi, Tchad, République Démocratique du Congo, Érythrée, Eswatini, Malawi, Mozambique, Niger, Sierra Leone, Ouganda et Zimbabwe.

L'initiative vise à accroître l'accès à l'énergie dans les centres de soins de santé primaires, à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'à améliorer la productivité et la résilience alimentaire. Des équipes multipartites ont été créés dans chaque pays et chargés de coordonner les politiques et les initiatives programmatiques en matière d'énergies renouvelables, notamment en identifiant les sites de projets et en élaborant des propositions de projets qui correspondent aux priorités nationales.

Arrangements

Chaque pays a mis en place un comité directeur nationale avec un mandat spécifique, présidé par le ministère de l'énergie. L'AUDA-NEPAD a été chargé de fournir les services suivants : exploitation des partenariats et des alliances, passation de marchés et chaîne d'approvisionnement, services techniques et consultatifs et développement des compétences et de l'esprit d'entreprise.

Entre autre, l'AUDA-NEPAD a alloué des fonds de démarrage pour soutenir la mise en œuvre des projets de mini réseau. Les sites des projets sont les suivants : Sierra Leone (communauté de Njala), Niger (Torodi et Addaré), Burkina Faso (Basnéré, Commune de Kaya), Ouganda (île de Nairambi dans le lac Victoria), Burundi (Kyonza, Commune

de Bugabira, Province de Kirundo), Tchad (Linia), RDC (Bena Leka, province du Kasai), Erythrée (Barentu), Malawi (district de Kasungu, région centrale) et Mozambique (Matchedje, district de Sanga, province de Niassa), et Zimbabwe (source Soti, province de Masvingo).

À ce jour, des équipes techniques ont été mises en place, composé de l'AUDA-NEPAD et des comités de pilotage nationaux des pays.

En outre, des spécifications techniques pour les projets de la Sierra Leone, du Niger et du Zimbabwe ont été élaborées et l'interaction avec les soumissionnaires potentiels a été complété. L'évaluation technique des propositions a été achevée, et les processus de passation de marchés sont en cours

pour permettre le démarrage des travaux au cours du second semestre 2020. Par ailleurs, un cabinet de conseil chargé d'examiner les politiques et les cadres réglementaires relatifs aux énergies renouvelables dans cinq pays est en cours de mise en œuvre.

L'évaluation technique des propositions a été achevée, et les processus de passation de marchés sont en cours pour permettre le démarrage des travaux au cours du second semestre 2020.

Résilience climatique stratégique, environnement et gestion des ressources naturelles



Le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a montré une accélération du réchauffement climatique au niveau bien au-

delà de ce qui avait été estimé auparavant. Il est également de plus en plus évident que le changement climatique se poursuivra à un rythme déterminé par les émissions passées, présentes et futures de gaz piégeant la chaleur.

Les effets du changement climatique sont étendus et importants, touchant l'agriculture, l'énergie, la santé, les écosystèmes terrestres et marins, les ressources en eau et certaines industries dans le monde entier et en particulier en Afrique.

Dans le cadre de cette priorité stratégique, les interventions de l'AUDA-NEPAD ciblent cinq domaines, à savoir :

- Le changement climatique ;
- La gestion durable des ressources naturelles et des industries extractives ;
- La gestion des risques de catastrophes et de la récupération ;
- L'écotourisme et,

- L'évaluation de l'impact environnemental et social et la gouvernance.

Au cours de l'année 2020, l'AUDA-NEPAD a répondu aux besoins urgents exprimés par les États Membres de l'UA pour concevoir des approches solides qui permettront de faire face efficacement aux catastrophes liées à l'environnement.

En conséquence, l'Agence a entrepris des interventions qui soutiennent la durabilité environnementale- cette dernière est située comme un élément important dans l'accélération de la transformation de l'Afrique ancrée sur des voies de développement durables et résilientes.

Environnement

RAPPORT D'ÉTAPE



Développer les capacités des États Membres de l'UA en vue de la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement

G

uidée par l'objectif 7 du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 *"biodiversité, conservation et gestion durable des ressources naturelles"*, l'Agence s'est concentrée sur le

développement des capacités des États Membres de l'UA à mettre en œuvre des cadres mondiaux et des accords environnementaux multilatéraux.

Parmi ceux-ci, citons : la Stratégie Africaine pour la conservation de la flore et de la faune sauvages et le commerce illégal d'espèces sauvages ; l'Initiative de la Grande Muraille verte du Sahara et du Sahel ; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, la Stratégie de lutte contre la sécheresse au Sahel ; les programmes du Comité des Chefs d'État et de Gouvernement Africains sur le changement climatique ; l'Accord de Paris sur le changement climatique ; et les initiatives de la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE).

À cette fin, l'AUDA-NEPAD a accueilli la 31^{ème} réunion du Bureau de la CMAE au cours de la période de référence. L'AUDA-NEPAD a intégré l'atténuation du changement climatique, l'adaptation et les pratiques de gestion des risques dans le PDDAA et d'autres programmes qui encouragent la transformation rurale. Un cadre de gestion des risques liés au climat et à d'autres risques a été

établi, ouvrant la voie à une collaboration renforcée avec le Fond Vert pour le Climat (FVC) afin de mettre à disposition des ressources financières pour des initiatives d'intensification.

Une boîte à outils pour l'intégration des questions de gouvernance foncière dans les processus de développement national et régional a été élaborée. En outre, un Géoportail en ligne a été développé dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'application de systèmes TIC améliorés pour la gouvernance foncière. Pour plus de détails, visitez le site <https://geospatial.nepad.org/portal/apps/MapSeries/index>.

Entre autre, l'Agence a développé des modules de formation sur le soutien à la mise en œuvre des Contributions Nationales Déterminées (CDN) à l'usage des États Membres. Ces modules prennent en considération le fait que la mise en œuvre réussie des CDN dépend du développement de modèles solides et bancables qui répondent aux normes de mesure, de vérification et de rapport.



Pour des clarifications, un soutien technique ou un renforcement spécifique des capacités dans l'un des domaines évoqués dans cette publication, les fonctionnaires des États Membres de l'UA sont invités à contacter le groupe de travail COVID-19 de l'AUDA-NEPAD en utilisant cette adresse électronique : COVID19@nepad.org.



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD
230 15th Road, Randjespark, Midrand - Afrique du Sud
+27 11 256 3600
www.nepad.org